

ANDERSON SINCLAIR™
Avocats | Barristers & Solicitors

Montréal, le 22 août 2013

SOUS TOUTES RÉSERVES

A/s **Me Véronique Dubois**
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
2^{ème} étage, bur. 255
Montréal QC H4Z 1A2

PAR COURRIEL

Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2014-2015

Dossier : R-3854-2013

Chère consœur,

Relativement au dossier mentionné en rubrique, et conformément à la décision D-2008-100, ci-joint la demande d'intervention, ainsi que le budget prévisionnel de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (« AQPER »).

L'AQPER prévoit avoir recours à La Capra Associates comme expert, plus précisément M. Alvaro E. Pereira et M. Daniel Peaco, et une demande afin de les faire reconnaître comme experts sera incessamment déposée conformément à la procédure établie.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ANDERSON SINCLAIR AVOCATS LTÉE


Me Sébastien Leblond

SL/es

c.c. Me Simon Turmel, Affaires Juridiques Hydro-Québec

ANDERSON SINCLAIR LLP
2700 Argentia Rd., Suite 101
Mississauga, Ontario L5N 5V4
Tel: (905) 821-8522 Fax: (905) 821-9754

ANDERSON SINCLAIR Avocats Ltée
1751, Richardson, Bureau 2.102
Montréal, Québec H3K 1G6
Tel: (514) 286-5017 Fax: (514) 934-0614

www.andersonsinclair.com